

Amplifier la recherche partenariale, enjeu de la souveraineté technologique

Publié le 24 mars 2026

Les grandes ruptures technologiques naissent des alliances stratégiques entre les entreprises et la recherche publique. Elles structurent des filières, revitalisent des territoires et renforcent nos souverainetés industrielles. Le 2 décembre 2025, les « Assises de la recherche partenariale » organisées par l'ANRT et le Medef à l'Institut de France, en coopération avec France Industrie, France innovation, le comité Richelieu et les principales associations et réseaux de la recherche partenariale ; ont rassemblé dirigeants, chercheurs, universitaires et parlementaires autour d'une conviction partagée : faciliter les coopérations entre les entreprises et la recherche publique et en amplifier le mouvement pour innover plus et mieux.

Les actes de ces assises sont désormais disponibles et synthétisent les enseignements clés de cette mobilisation collective.

Tous les pays leaders de l'innovation occupent les premiers rangs mondiaux de la recherche partenariale. La France en ce domaine ne se classe qu'au 35e rang mondial. Mais forts de ses atouts dans la R&D, il lui faut passer à l'échelle. Pour rattraper son retard, plusieurs objectifs sont à remplir : augmenter le volume d'investissements, mobiliser davantage d'entreprises dans l'effort de R&D et déboucher sur un plus grand nombre d'innovations de rupture. En effet, atteindre voire dépasser le seuil des 3 % de PIB investis dans la R&D et monter en gamme dans l'offre d'innovations technologiques n'est pas une option : c'est le prix de notre souveraineté et la condition de notre compétitivité.